



OLIVIER DUSSOPT
SECRETARE D'ETAT AUPRES DU MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 06 mai 2019
N° 679

Un acte ignoble et lâche : la justice va être saisie

La plaque posée à l'entrée de mon ancienne permanence parlementaire désormais occupée par ma suppléante Michele Victory, députée de l'Ardèche, a été une nouvelle fois dégradée et recouverte d'une croix gammée découverte ce matin.

Je condamne fermement cet acte aussi ignoble que lâche. Pas une insulte, ni une tentative d'intimidation n'aura raison de mon engagement politique, ni de mon travail au Gouvernement et pour l'Ardèche.

Je suis plus que jamais déterminé à agir et à combattre toutes les intolérances et les violences de quelque nature qu'elles soient, même celles nées de la bêtise la plus crasse.

L'anonymat est l'arme des faibles.

Une plainte va être déposée pour retrouver le ou les auteurs de cet acte infâme et qu'ils en répondent devant la justice de la République.

Contact presse :

Secrétariat du chef de cabinet : 01 53 18 45 75 / Adresse mail : chefcab.semACP@cabinets.finances.gouv.fr